



Conseil économique et social

Provisoire
7 juillet 2011
Français
Original : anglais

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Compte rendu analytique provisoire de la 5^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 10 mars 2011, à 10 heures

Président : Kapambwe (Zambie)

Sommaire

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods,
l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le
commerce et le développement

Ouverture de la réunion

*Déclaration d'ouverture de M. Lazarous Kapambwe (Zambie), Président du
Conseil économique et social*

*Déclaration de M. Luis Manuel Piantini Munnigh (République dominicaine),
Président du Conseil du commerce et du développement, Conférence des
Nations Unies sur le commerce et le développement*

*Débat thématique sur l'ensemble du thème 1 : « Appui financier aux efforts de
développement des pays les moins avancés : financement du développement (y compris
les mécanismes innovants), aide pour le commerce et allègement de la dette »*

- a) *Exposé sur le « Rapport sur les pays les moins avancés, 2010 : Vers une
nouvelle architecture du développement international pour les PMA », par
M. Charles Gore, Chef du Service de l'analyse des politiques et de la
recherche, Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des
programmes spéciaux, CNUCED*
- b) *Exposé de M. Shishir Priyadarshi, Directeur de la Division du commerce et du
développement à l'Organisation mondiale du commerce*

Débat

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Ouverture de la réunion

*Déclaration d'ouverture de M. Lazarous
Kapambwe (Zambie), Président du Conseil
économique et social*

1. **Le Président** dit que la réunion annuelle spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) est devenue un moyen important d'améliorer la cohérence, la coordination et la coopération en vue de l'accomplissement des engagements consignés dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha sur le financement du développement. La formule de la réunion a été conçue pour encourager un débat dynamique.

2. La reprise de l'économie mondiale, après la récente crise économique et financière, semble s'essouffler, les prix des denrées alimentaires et de l'énergie ne cessent d'augmenter et le changement climatique et les catastrophes naturelles continuent à faire problème. En l'absence d'une coordination efficace des politiques entre gouvernements, une nouvelle récession mondiale est à craindre, qui entraverait encore les efforts que font les pays en développement pour amortir l'impact de la crise et réaliser en 2015 au plus tard les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cette réalisation appelle un partenariat mondial pour le développement. Tous les États doivent honorer les engagements qu'ils ont pris dans le Consensus de Monterrey et dans la Déclaration de Doha sur le financement du développement, notamment les engagements qui ont trait à l'aide, au commerce et à la dette extérieure. Une coordination plus efficace des politiques aiderait à mieux assurer la stabilité financière mondiale, la prospérité commune et la durabilité environnementale.

3. La crise a révélé de graves lacunes dans la façon dont l'économie mondiale est dirigée. Le système des Nations Unies a pris d'importantes mesures pour en atténuer les effets et il reste le seul forum vraiment universel et inclusif pour le dialogue. Nombreux sont

ceux qui estiment que le caractère limité de la composition du Groupe des Vingt était nécessaire pour que les principaux acteurs prennent sans retard des décisions coordonnées. Cependant, le Groupe des Vingt présente l'inconvénient d'exclure plus d'un tiers de la population mondiale et 85 % des pays. Il est donc extrêmement important de réfléchir aux moyens d'améliorer les relations entre le Groupe des Vingt et les Nations Unies et aux réformes destinées à améliorer la coordination dans le système des Nations Unies, notamment les propositions relatives à de nouvelles structures ou de nouveaux moyens d'améliorer le travail du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale.

4. Dans les pays les moins avancés, les récentes crises ont plongé dans la pauvreté des millions de personnes, par suite de la diminution des recettes d'exportation, du renchérissement des denrées alimentaires et de la réduction de l'investissement et des transferts de fonds des travailleurs migrants. Ces pays doivent améliorer leur capacité de production et diversifier leurs exportations et, de leur côté, les pays développés doivent les aider en honorant leurs engagements en matière d'aide publique au développement (APD), en fournissant une assistance technique et en recherchant l'avènement d'un système commercial plus équitable et universel.

5. Il est également important de soutenir les efforts de développement des pays à revenu intermédiaire, qui comptent actuellement plus de 60 % des pauvres mais se heurtent à des problèmes tels que des entrées excessives de capitaux à court terme, un endettement non viable, la pauvreté, l'inégalité, la vulnérabilité financière, des restrictions commerciales et l'insuffisance de l'infrastructure. Un tel soutien devrait mieux refléter les priorités et les stratégies de ces pays et être complété par une coopération Sud-Sud et triangulaire accrue. Il devrait promouvoir la coopération pour le développement, la stabilité financière et le commerce international de façon à permettre aux pays à revenu intermédiaire de devenir des pôles de développement.

*Déclaration de M. Luis Manuel Piantini Munnigh
(République dominicaine), Président du Conseil
du commerce et du développement, Conférence
des Nations Unies sur le commerce
et le développement*

6. **M. Piantini Munnigh** (Président du Conseil du commerce et du développement, Conférence des

Nations Unies sur le commerce et le développement) dit que les événements politiques et économiques récents ont réfuté beaucoup de vieilles hypothèses. La période qui a précédé la crise mondiale avait vu une poussée de croissance dans beaucoup de pays en développement. Pendant la période 2002-2007, les investissements dans les pays les moins avancés avaient augmenté, tout comme le taux d'épargne. Cependant, l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) de ces pays était due dans une large mesure à une expansion mondiale difficile à soutenir à terme et une expansion nationale excluant des groupes entiers. Plus d'un tiers de l'augmentation des investissements résulte des variations de stocks plutôt que de l'expansion du capital productif. La formation brute de capital fixe a augmenté plus lentement et a même baissé dans 19 pays. Le taux d'épargne dans les pays non exportateurs de pétrole n'augmente plus. En moyenne, trois principaux produits seulement représentent les trois quarts des exportations de chacun des pays les moins avancés; dans huit pays, cette proportion dépasse 95 %. La production et les exportations agricoles s'essoufflent et les importations de denrées alimentaires, en revanche, ont augmenté de 167 % entre 2002 et 2008. L'augmentation continue des prix des denrées alimentaires jusqu'en 2011 rend ces pays plus vulnérables à une crise alimentaire semblable à celle de 2008. De plus, la crise financière et économique et la crise des combustibles fossiles des trois années précédentes ne sont pas encore terminées; les prix du pétrole dépassent 100 dollars le baril, ce qui crée le risque d'une seconde récession.

7. Or, plusieurs mesures peuvent être prises pour remédier à cette situation. Le commerce Sud-Sud a augmenté à un rythme plus rapide de 50 % que le commerce Nord-Sud entre 1996 et 2009 et représente environ 20 % du commerce mondial. Le système commercial multilatéral doit donc évoluer pour refléter les besoins et les choix des pays en développement, en particulier par la conclusion du Cycle de Doha. Il faut résister au protectionnisme, renforcer les capacités productives et la compétitivité des pays en développement, élargir l'accès au financement du commerce et réduire encore les obstacles tarifaires et non tarifaires. Il faut mettre en œuvre des stratégies de croissance délibérées, détaillées et cohérentes.

8. Lors de la réunion informelle du Comité des négociations commerciales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) le 8 mars 2011, l'ambiance était

au pessimisme; on constatait un risque réel qu'à la date butoir d'avril 2011 le Cycle de Doha n'aurait pas réellement progressé de manière appréciable. Deux grandes questions demeurent litigieuses : d'abord, les pays développés souhaitent avoir plus largement accès aux marchés des produits non agricoles des pays en développement sans ouvrir de leur côté leurs propres marchés agricoles; et deuxièmement, la valeur de la monnaie de certains pays en développement augmente rapidement, ce qui alourdit leur déficit commercial et complique, pour eux, de nouvelles réductions des obstacles tarifaires sur les articles non agricoles.

9. Le rôle de l'État dans la politique de développement doit être reconnu et mieux précisé. Les pouvoirs publics doivent organiser un environnement intérieur propice au développement en augmentant les capacités productives et en comblant les lacunes de l'équipement. L'investissement public doit s'intégrer à une politique cohérente de développement national tenant compte non seulement des perspectives de profit mais aussi du progrès social et des droits de la population. Les gouvernements doivent mobiliser l'investissement privé par tous les moyens disponibles et notamment par des partenariats public-privé.

10. On ne saurait trop souligner l'importance du secteur public, pourtant souvent contestée. Des institutions solides et une politique budgétaire active sont les principaux instruments du renforcement des capacités productives et des moyens de réalisation des OMD. Les stratégies nationales de développement s'appuient sur la prestation de services publics essentiels et sur les investissements à long terme.

11. À l'échelle du monde, les flux d'investissement étranger direct (IED) sont restés stables en 2010. Cependant, alors que les flux d'IED allant aux pays développés se sont contractés, ceux qui vont vers les pays en développement et les pays en transition ont augmenté de 10 % environ. Les IED Sud-Sud ont augmenté de 20 % par an environ et représentent environ 10 % de l'IED mondial, la croissance la plus forte ayant lieu en Amérique latine et en Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est. Le volume de l'IED a diminué en Asie de l'Ouest et en Afrique et n'a connu qu'une augmentation minime dans les pays en transition de l'Europe du Sud-Est et de la Communauté d'États indépendants (CEI). Néanmoins, la formation brute de capital fixe n'a pas augmenté entre 1995 et 2005. Dans le climat économique actuel, il est essentiel que des investissements soient réalisés pour augmenter la

capacité productive des pays et encourager le transfert de technologie.

12. Les efforts de chaque pays doivent être complétés par un nouveau consensus sur le développement au niveau mondial. « L'économie de casino » des dernières années, dans laquelle un secteur entier animé par la spéculation s'est dissocié de l'économie physique, doit être remplacée par un partenariat mondial systématique.

13. Les débats à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ont dégagé un consensus sur le caractère souhaitable d'une démarche fondée sur la collaboration. Depuis la création de la catégorie des pays les moins avancés, en 1971, moins de cinq de ces États sont passés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Cette situation déplorable traduit l'inefficacité des politiques et des programmes appliqués. En Haïti, pays géographiquement proche des États-Unis, des politiques mal conçues imposées de l'extérieur se sont révélées désastreuses. Haïti doit recevoir l'aide promise par la communauté internationale.

14. On espère que les premières mesures allant dans le sens d'une nouvelle conception du développement pourront être prises à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, à la préparation de laquelle le Conseil du commerce et du développement de la CNUCED a consacré un travail considérable. La treizième session de la CNUCED, qui se tiendra à Doha en avril 2012, pourrait également servir de tribune à la préparation d'un partenariat pour le développement pour la période faisant suite à 2015.

15. La nouvelle approche devrait éviter toute exclusive. Elle devrait partager les avantages du développement de façon plus équitable, viser la création d'emplois et l'amélioration de la qualité générale de la vie, viser un niveau minimum de pauvreté et non pas simplement un niveau tolérable, inclure des mécanismes d'aide internationale mieux conçus et spécifiquement adaptés aux États en développement, une réforme des régimes économiques mondiaux affectant directement leurs perspectives et la promotion de la coopération Sud-Sud, et répondre aux préoccupations existant de longue date, telles que les finances et le commerce, et à celles qui sont largement oubliées, notamment les produits de base et la technologie, ainsi qu'aux nouvelles questions, telles que le changement climatique.

16. Alors qu'au sein de la CNUCED on observe des divergences de vues marquées quant à la nature et à la portée du rôle des Nations Unies, on est largement d'accord sur l'idée qu'il faut une approche synthétique du développement, rejetant toute solution du type « taille unique ». À son avis, si les Nations Unies peuvent apporter des directives politiques, les négociations sur les questions techniques précises doivent être laissées à des organes spécialisés.

Débat thématique plénier sur le thème 1 : « Appui financier aux efforts de développement des pays les moins avancés : Financement du développement (y compris les mécanismes innovants), aide pour le commerce et allègement de la dette » ((E/2011/74)

a) Exposé sur le Rapport 2010 sur les pays les moins avancés : « Vers une nouvelle architecture internationale du développement pour les PMA », par M. Charles Gore, Chef du Service de l'analyse des politiques et de la recherche, Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux, CNUCED

17. **M. Gore** (Chef du Service de l'analyse des politiques et de la recherche, Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux, CNUCED), accompagnant son exposé de projections numérisées, dit que contrairement à ce qu'on croit généralement, les pays les moins avancés sont un élément important de l'économie mondiale. En même temps, si l'on fait la part belle aux seuls pays les plus pauvres on risque de faire tomber certains pays dans le piège du revenu intermédiaire. Les deux catégories doivent concourir à une solution plus générale.

18. Un graphique représentant la croissance de la production ces dernières années, pourrait donner l'impression que la situation des pays les moins avancés s'est améliorée. La période de forte croissance du PIB qui a commencé aux alentours de 1994, plutôt que lors de l'adoption en 2000 par les Nations Unies de la Déclaration du Millénaire, n'a pas eu d'impact sur le fragile développement des capacités productives ni sur la lenteur des progrès dans la réalisation des OMD; en fait, le fossé entre les pays les moins avancés et les autres pays en développement n'a pas cessé de s'élargir. De la même façon, la capacité d'adaptation apparente des pays les moins avancés pendant les crises récentes serait largement le résultat de facteurs extérieurs tels que la reprise des cours des produits de base et les efforts que font les institutions financières

internationales pour fournir rapidement un financement, en 2008 et 2009. Il demeure nécessaire de créer des emplois productifs pour la nombreuse population de jeunes qui chaque année entrent sur le marché du travail. Les pays les moins avancés paraissent très peu susceptibles d'atteindre les OMD en temps utile.

19. Le Nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés avait été oublié, car le modèle étatique paraissait déjà obsolète à la lumière de l'adoption de programmes d'ajustement structurel. Le Programme d'action pour les années 90 n'avait été réalisé que de façon dissymétrique : les pays les moins avancés avaient pris des mesures considérables de libéralisation, mais le niveau réel de l'aide par habitant avait fortement baissé et la question de l'allègement de la dette avait été différée. Le Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 s'est révélé plus efficace : l'aide accordée à ces pays a doublé en termes réels et un grand nombre d'entre eux ont vu une partie de leur dette annulée. Alors que le système des Nations Unies donnait un degré de priorité plus élevé aux pays les moins avancés, qui recevaient une part grandissante des fonds consacrés aux dépenses opérationnelles pendant les années 2000-2010, les mesures internationales de soutien visant expressément ces pays ont bien souvent été plus symboliques que pratiques.

20. Dans le Programme d'action de Bruxelles, les pays les moins avancés s'étaient engagés sur 156 mesures, et leurs partenaires de développement sur 178 mesures. Le Rapport 2010 sur les pays les moins avancés a comparé l'évaluation de huit mesures principales et repéré des manquements communs, notamment l'exclusion des préférences dans l'accès aux marchés, l'absence d'action sur certaines questions et l'inertie au regard des pratiques en vigueur. Dans certains cas, comme celui du Cadre intégré renforcé d'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA, un grand nombre d'études ont été établies, mais les décisions financières n'ont pratiquement pas suivi; les dépenses totales n'ont pas dépassé 0,1 % des versements au titre de l'aide pour le commerce. On trouve une situation semblable s'agissant du Fonds pour les pays les moins avancés créé pour appliquer le programme de travail de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

21. Une solution possible consisterait à améliorer les mesures de soutien déjà prises ou à en prendre de nouvelles s'appliquant expressément aux pays les moins avancés. Cependant, de telles mesures à elles seules ne suffiraient pas car elles devraient être subordonnées à des régimes économiques mondiaux régissant des domaines tels que le commerce international et la technologie. Pour trouver des solutions durables, il faut suivre une démarche synthétique. La nouvelle architecture du développement international en faveur des pays les moins avancés, proposée par la CNUCED, intègre des initiatives dans le domaine de la finance, du commerce international, des produits de base, de la technologie et de l'atténuation du changement climatique. Les structures commerciales et financières existantes manquent de cohérence dans la catégorisation qu'elles retiennent : alors que la catégorie des « pays les moins avancés » joue un rôle central dans le système des Nations Unies, à l'OMC et de plus en plus dans les négociations sur la politique à suivre face au changement climatique, cette catégorisation n'est pas retenue par les institutions de Bretton Woods.

22. La nouvelle architecture du développement qui est proposée donne une égale priorité à la coopération Sud-Sud pour le développement, à des mécanismes d'aide adaptés spécifiquement aux pays les moins avancés et à des réformes des principaux régimes économiques mondiaux. Dans le domaine des finances, les principales initiatives concernent la recherche de sources nouvelles de financement et d'une augmentation de l'aide dans la ligne des engagements déjà pris, ce qui serait un moyen de dégager des fonds pour pourvoir aux besoins pressants d'équipement. Un autre objectif financier majeur, celui d'améliorer l'efficacité de l'aide par un soutien à l'appropriation nationale des stratégies de développement, pourrait être atteint en soutenant la formulation de politiques nationales de gestion de l'aide et en réalisant des examens collégiaux au niveau des pays, ce qui serait un moyen de dissocier, de la gestion de l'aide elle-même, la fonction de fait de recherche de l'aide que remplissent les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. La constitution « d'États développementaux » serait aussi un moyen de libérer jusqu'à 20 % de l'aide au développement qui actuellement sont consacrés aux questions de gouvernance.

23. La CNUCED offre une autre solution possible à la gestion classique de l'aide au développement, sous la forme de subventions à l'amélioration du secteur social. Dans le nouveau modèle, les pays en développement peuvent utiliser l'aide comme moyen de mobiliser d'autres ressources pour financer le développement, de mobiliser des ressources intérieures, de trouver des moyens novateurs de renforcer le secteur privé et d'augmenter les dépenses consacrées à la production et à l'équipement.

24. L'allègement de la dette est une autre considération importante qui reste inscrite en bonne place dans l'agenda du développement. Vingt PMA se trouvent dans un état de surendettement grave ou sont exposés à un tel risque, alors même que cinq d'entre eux avaient atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) du Fonds monétaire international.

25. Le Rapport de 2010 sur les pays les moins avancés est l'exemple d'une série de publications instructives diffusées par la CNUCED sur les pays les moins avancés, et l'on peut citer aussi le rapport de 2009 sur la question critique et très pertinente de la gouvernance nationale. Sa couverture montre une peinture due à un artiste haïtien représentant les effets dévastateurs du récent séisme dans son pays. Cette peinture montre fort bien le potentiel de créativité de la population des pays les moins avancés et met en évidence qu'il est impératif de modifier complètement notre façon de penser au sujet du développement. La crise économique et financière récente est une catastrophe analogue à un séisme : elle a multiplié les dévastations, et pourtant elle offre une chance d'un nouveau départ.

*b) Exposé de M. Shishir Priyadarshi,
Directeur de la Division du commerce
et du développement, Organisation mondiale
du commerce*

26. **M. Priyadarshi** (Directeur de la Division du commerce et du développement, Organisation mondiale du commerce), parlant au nom du Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dit que le Conseil économique et social, les institutions de Bretton Woods, l'OMC et la CNUCED devraient se rencontrer plus fréquemment; en effet, dans l'espace d'une année il s'est produit trop d'événements pour qu'une seule réunion puisse les couvrir; une coordination interinstitutions de haut

niveau est donc d'importance critique. Il se réjouit de la place centrale faite aux pays les moins avancés étant donné qu'il faut parvenir à des résultats concrets en vue de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui se tiendra en mai 2011 à Istanbul.

27. Alors que les 48 PMA représentent près d'un tiers des membres de l'OMC, et où l'on y trouve 11 % de la population mondiale, ces pays ne représentent que 1 % des échanges mondiaux. Toute aide à ces pays doit donc prévoir un appui à un essor futur de leurs échanges commerciaux. Plus précisément, cela suppose la formulation d'une politique commerciale et un soutien à l'idée d'ouvrir les marchés par des négociations commerciales multilatérales et par des relations avec l'OMC, complétées par une augmentation de la capacité d'offre.

28. Comme il est difficile de parvenir à un consensus entre les 153 membres de l'OMC, dont les ambitions sont très diverses, 10 années se sont écoulées et l'on n'est toujours pas parvenu à achever le Cycle de Doha. Cependant, l'actuel cycle de négociations offre, plus que jamais, des conditions favorables à une réduction des tarifs douaniers et des subventions à l'exportation, un soutien intérieur et une plus grande équité des règles commerciales. Le Groupe des PMA comprend bien les avantages potentiels qu'il peut en retirer et a adressé un ferme message : les PMA doivent avoir un accès en franchise de droits, sans quotas, aux marchés mondiaux – exigence formulée pour la première fois lors de la sixième Conférence ministérielle de l'OMC en 2005 –, des règles d'origine simples et flexibles pour accompagner cet accès aux marchés, des solutions relatives aux demandes de réparations soulevées par les quatre pays exportateurs de coton, ainsi qu'une assistance technique et une assistance financière liées au commerce. Le soutien financier devrait permettre aux pays les moins avancés de dégager leurs propres ressources, ce qui devrait se traduire par une augmentation des échanges et des recettes et améliorer la capacité de ces pays d'attirer des investissements.

29. Il engage les membres de l'OMC à conclure rapidement le Cycle de Doha et exprime l'espoir que les négociations en cours marqueront bien la phase finale du processus. Des déclarations récentes du Groupe des Vingt et de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) impliquent qu'en raison de l'horizon politique de 2012, le seul guichet temporel encore ouvert, pour la conclusion du cycle,

est la présente année. Dans ce délai, les modalités des négociations devront être achevées en juillet au plus tard et tous les textes du Président devront être prêts début mai 2011. Pourtant, il semble encore que des membres ne négocient pas ouvertement dans l'espoir de parachever le Cycle. Si au moins les États Membres convenaient d'apporter à la Conférence d'Istanbul, en mai, des résultats concrets concernant les mesures à prendre en faveur des pays les moins avancés, ils rendraient grand service à ces pays.

30. L'Initiative Aide pour le commerce est un autre élément critique du soutien mondial apporté aux pays les moins avancés. L'Initiative a facilité l'assistance financière et technique liée au commerce en faveur des pays en développement, les a aidés à renforcer leur capacité d'offre, à renforcer l'infrastructure liée au commerce, à améliorer la capacité productive et à rendre leur économie plus compétitive. L'aide pour le commerce se présente comme un moyen de bien mettre en évidence la nécessité de renforcer la capacité du côté de l'offre, qui accuse toujours un retard malgré les efforts déployés pour libéraliser le commerce mondial, en particulier dans les pays les moins avancés.

31. L'évaluation faite de l'Initiative a montré que les flux d'aide allant aux pays les moins avancés ont nettement augmenté durant les cinq dernières années. Cependant, il ne faut pas oublier que les budgets d'aide des donateurs sont sous une pression extrême. Le seul moyen de garantir que le niveau des flux d'aide soit bien maintenu et même accru consiste à démontrer que l'aide pour le commerce fonctionne activement. L'OMC a lancé un appel visant à réunir des études de cas sur les exemples réussis d'aide pour le commerce dans le cadre du troisième examen mondial de l'Aide pour le commerce, tout proche, qui devrait inclure aussi la participation des chefs d'État, des ministres du commerce et des chefs de secrétariat des institutions compétentes. C'est ainsi que plus de 280 études de cas ont été soumises par les organisations internationales et par les membres de l'OMC, parmi lesquels 40 PMA; ces études de cas montrent quelles sont les méthodes qui fonctionnent et, ce qui est plus important, celles qui ne fonctionnent pas.

32. L'aide publique au développement (APD), qui englobe l'aide pour le commerce, est un élément essentiel de l'augmentation de la capacité commerciale des pays en développement. Des formes novatrices de financement et d'APD devraient être utilisées pour mobiliser un plus grand investissement intérieur et

étranger. Il est également important d'augmenter le nombre de partenariats privés relatifs à des initiatives commerciales. Les parties prenantes devraient s'assurer que les diverses sources de financement ouvertes aux pays en développement sont bien mutuellement compatibles et devraient exiger, dans toutes les initiatives de développement, une plus grande cohérence des politiques suivies.

33. Il appartient non pas à l'OMC mais à tous les États Membres de parachever le Cycle de Doha. L'ambition fondamentale du Programme de Doha pour le développement était de garantir la certitude des règles, d'introduire une plus grande équité dans le commerce international et de donner aux pays les moins avancés la possibilité d'entrer enfin dans le marché mondial. Un système multilatéral plus fort empêcherait l'adoption de mesures protectionnistes et garantirait qu'une nouvelle libéralisation des échanges se traduira bien par de nouvelles possibilités d'accès aux marchés. Si la conclusion du Cycle s'accompagnait d'une aide soutenue et adéquate en faveur des échanges commerciaux, les pays en développement seraient mieux à même de transformer les possibilités de commerce en véritables gains pour le développement.

Débat

34. **Le Président** rappelle qu'au chapitre III de sa note sur la cohérence, la coordination et la coopération en matière de financement du développement (E/2011/74), le Secrétaire général avait posé plusieurs questions à débattre, notamment la question de savoir si les vulnérabilités structurelles devraient être la base de l'affectation de subventions au profit des pays les moins avancés et d'une évaluation de leur aptitude à rembourser leur dette; la question de savoir comment des méthodes d'allocation de l'aide devraient être examinées pour garantir que les flux d'aide vont bien aux pays qui en ont le plus besoin et que les investissements financiers cherchent bien à augmenter la capacité productive; la question de savoir comment l'additionnalité, la stabilité et la durabilité des flux financiers novateurs et des apports d'aide pour le commerce seraient assurés; et la question de savoir quelles options se présentaient pour de nouvelles modalités d'allègement de la dette au profit des pays les moins avancés et de savoir comment la cohérence des politiques entre le financement du développement, l'aide pour le commerce et l'allègement de la dette pourrait être assurée.

35. **M. Suárez Salvia** (Argentine), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine dit qu'il est préoccupé par l'oubli de la coopération Nord-Sud dans la nouvelle proposition relative à l'architecture du développement international avancée par la CNUCED. Il demande des éclaircissements sur les moyens d'honorer dans ce cadre les engagements d'APD pris par les pays donateurs, qui reposent principalement sur la réforme des régimes économiques mondiaux et de la coopération Sud-Sud.

36. **M. Gyan** (Observateur du Comité des ONG sur le financement du développement, accrédité par l'intermédiaire du Service chrétien mondial) dit qu'il faut examiner la notion même de « pays les moins avancés ». Cette catégorie a été créée il y a 14 ans afin d'attirer l'attention sur les besoins des pays les plus vulnérables mais, depuis, elle est devenue une étiquette infamante. Il engage tous ceux qui sont présents ici à considérer au contraire le terme comme un appel à l'action dans des situations vitales pour les personnes vivant dans la pauvreté, en particulier au moment même où aux États-Unis et en Europe on mobilise jusqu'à 1 000 milliards de dollars pour sauver d'urgence des banques et des grandes sociétés.

37. Il se félicite de la proposition avancée par le représentant de la CNUCED d'examiner les mécanismes d'aide mis en place, qui très souvent contredisent ce que font les institutions financières. Cependant, la notion selon laquelle on accorderait trop de place aux pays les moins avancés et de ce fait on oublierait les pays à revenu intermédiaire ne peut que susciter des divisions.

38. La dette ne doit pas être considérée comme un problème propre aux pays les moins avancés, mais plutôt un symptôme des défauts de la structure des prêts et des politiques qui ont été suivies sans accorder une attention suffisante à la situation des pays concernés. Un système plus transparent et plus participatif pour la fourniture de l'aide est donc nécessaire. Il est satisfait que le représentant de l'OMC ait proposé de tenir des réunions plus fréquentes pour évaluer la coopération interinstitutions, car ces réunions sont d'importance critique pour la réalisation de l'Agenda consigné dans le Consensus de Monterrey.

39. **M^{me} Samuels** (Observatrice de la Chambre mondiale de compensation pour le financement du développement, accréditée pour le processus du financement du développement) dit qu'ayant eu à

s'occuper du financement du développement depuis 10 ans, elle est consternée de constater que la situation demeure tout aussi urgente; des décisions mieux ciblées et plus efficaces sont nécessaires. Le financement de l'équipement par le secteur privé, celui des projets concernant l'eau et l'énergie pourrait être nettement amplifié si l'on dégageait des fonds pour la formulation de plans d'entreprise, d'études de faisabilité et d'autres aspects de l'élaboration des projets. Des instruments d'atténuation des risques, tels que les garanties partielles sur le risque et le crédit, des subventions et une utilisation plus efficace des mécanismes de franchise devraient être utilisés pour mobiliser l'APD qui est nécessairement limitée. Si la Banque mondiale utilisait une garantie partielle de risque, par exemple, elle pourrait quadrupler l'effet des fonds fournis à un pays, tout en encourageant l'utilisation des ressources financières propres du pays. Il serait important de regrouper les exemples de succès et de bonne performance afin de stimuler la prise de bonnes décisions et le transfert de technologies nouvelles; les médias sociaux devraient également être mobilisés.

40. La Chambre mondiale de compensation pour le financement du développement, organisme soutenu par le Gouvernement Suisse et le secteur privé, a mis au point trois instruments informatisés de financement du développement et a récemment noué un partenariat avec le Fonds d'équipement des Nations Unies. Elle s'est engagée à aller de l'avant en matière de financement du développement local et a déjà lancé une opération pilote dans certains pays africains.

41. **M. Acharya** (Observateur du Népal) est d'accord avec les membres du Groupe de discussion; les progrès accomplis au cours des 10 dernières années sont insuffisants et ne sont pas viables à terme en raison des contraintes structurelles, de la pauvreté et de vulnérabilités diverses, qui affectent plus particulièrement les pays les moins avancés. C'est pour cette raison que les mesures internationales d'aide doivent être complètes, cohérentes, prospectives et ciblées sur les besoins de ces pays. Ne rien faire n'est manifestement pas une solution quand 70 % de la population des PMA vivent avec moins de 2 dollars par jour et 53 % avec moins de 1 dollar par jour. Une combinaison d'APD, de mesures commerciales, d'allègement de la dette, de garantie d'investissement, de financement concessionnel, de mesures prises tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine,

ainsi que le transfert de technologie, constituerait autant de moyens de susciter un changement appréciable.

42. Dans les négociations qui ont précédé la Conférence d'Istanbul, on a observé avec intérêt que les représentants de la société civile et du secteur privé utilisaient un discours semblable à celui des pays les moins avancés. Alors que ces derniers sont disposés à assumer un rôle plus actif, ils engagent leurs partenaires de développement et les institutions internationales à reconnaître les problèmes spécifiques qui se posent à eux et à les faire figurer dans tous les mécanismes pertinents. La situation actuelle ne représente pas seulement un problème mais également une perspective pour la communauté internationale. Enfin, alors que les PMA profitent de plus en plus de l'aide pour le commerce, des ressources supplémentaires sont nécessaires car rares sont ceux, parmi ces pays, qui se trouvent parmi les 10 premiers bénéficiaires de l'aide pour le commerce.

43. **M. Grishin** (Directeur exécutif pour la Fédération de Russie à la Banque mondiale) dit qu'au cours des 10 dernières années, la Fédération de Russie a fait des progrès sensibles dans la voie de la réalisation des OMD. Elle a porté de 100 millions à 785,5 millions de dollars son APD totale entre 2004 et 2009, sur la base de la méthode de calcul du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et elle a adopté l'objectif de 0,7 % du produit national brut comme objectif de l'APD à long terme. La Fédération attache une importance particulière au renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale dans la région de la CEI; les autres domaines prioritaires de son aide sont l'Afrique subsaharienne et les pays pauvres d'Asie de l'Est et d'Amérique latine.

44. La Fédération de Russie a récemment lancé le Fonds anticrise de la communauté économique eurasiatique (EURASEC) et l'a doté de 7 milliards de dollars; c'est un mécanisme novateur d'action qui apportera une aide aux pays à faible revenu à des conditions compatibles avec celles appliquées aux fonds prêtés par l'Association internationale de développement, et par l'APD bilatérale accordée à ces pays. La Fédération de Russie fait également des efforts considérables pour faciliter le débat entre les donateurs traditionnels et nouveaux, notamment par l'organisation de deux conférences internationales qui se sont tenues en 2006 et 2010 à Moscou, et elle est

prête à jouer un rôle plus actif dans la création de nouvelles formes de coopération par l'APD, à encourager le dialogue Sud-Sud et à contribuer à la transformation de l'architecture mondiale de l'aide.

45. Alors que la Fédération de Russie reconnaît l'importance des initiatives d'allègement de la dette et apporte une contribution substantielle à l'Initiative PPTE, elle a quelques doutes quant à l'efficacité de l'allègement de la dette pour ce qui est de susciter une croissance durable plus importante. À long terme, les pays les moins avancés doivent pouvoir surmonter les contraintes d'offre et dégager des possibilités reposant sur un travail décent, uniquement en augmentant la capacité productive de leur économie. En conséquence, l'aide doit viser les secteurs productifs de ces pays, en particulier l'alimentation, l'agriculture, l'équipement et le capital humain, tandis que les méthodes d'allocation des crédits doivent viser surtout les résultats. La réforme de l'architecture internationale de la sécurité agricole et alimentaire est également d'importance cruciale.

46. La Fédération de Russie est favorable à des mesures visant à résoudre les problèmes de l'accès aux marchés, des subventions agricoles et de l'accès en franchise aux marchés pour les pays les moins avancés. Cependant, il faut souligner l'importance du transfert de technologie, qui suppose une coopération avec le secteur privé. Le rôle de l'appareil d'État doit être de définir des politiques, de mettre en place des institutions qui valorisent l'action de l'entreprise privée et d'établir des systèmes fiscaux et douaniers efficaces, autant de mesures qui sont nécessaires pour une bonne mobilisation intérieure des ressources.

47. **M^{me} Ortiz de Urbina** (Observatrice de l'Union européenne), faisant observer que les partenaires de développement sont d'accord sur l'importance, pour réaliser les OMD en 2015 au plus tard, d'une croissance durable, sans exclusive et génératrice d'emplois, et sur la nécessité de parachever le Cycle de Doha, dit qu'alors que l'aide pour le commerce est un outil important, la proportion de l'APD allouée au commerce est moins élevée pour les pays les moins avancés que pour d'autres pays. Or le commerce a un effet multiplicateur et la planification nationale doit donc lui faire une place plus large.

48. L'efficacité des efforts de développement dépend d'un contexte plus général, c'est-à-dire d'un environnement prévisible – reposant sur des règles,

afin de réduire au minimum la corruption –, d'une population émancipée et qualifiée et d'une situation dans laquelle le secteur privé peut s'épanouir. Tous ces éléments ont été convenus lors de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement qui s'est tenue en septembre 2010, et la communauté internationale doit s'inspirer du texte issu de cette réunion.

49. **M^{me} Smith** (Norvège) dit que la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés va bientôt représenter une excellente occasion de renouveler et relancer le partenariat mondial conçu pour améliorer la situation des pays les moins avancés et de réaliser les OMD. Le Gouvernement norvégien reste très attaché aux efforts déployés pour financer le développement international et a alloué plus de 1 % de son revenu national brut (RNB) à l'aide au développement, en particulier au profit des pays les moins avancés. Les États Membres doivent honorer leurs engagements et ne doivent pas prendre pour prétexte la crise financière pour réduire leur APD.

50. Les pays en développement doivent de leur côté mobiliser leurs ressources intérieures en élargissant leur assiette fiscale, en luttant contre la corruption et en améliorant la transparence et l'exercice des responsabilités. Les circuits financiers illicites, à partir des pays en développement, ponctionnent bien davantage leurs ressources vitales que l'aide totale annuelle au développement n'apporte à ces pays. L'ampleur du problème de la pauvreté appelle également des méthodes plus novatrices de financement, par exemple par l'introduction généralisée d'une taxe sur les transactions financières, qui dégagerait des moyens stables de financement du développement.

51. **M^{me} Ratsifandriamanana** (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) dit que la FAO, le Programme alimentaire mondial et le Fonds international de développement agricole (FIDA) préparent ensemble une étude de moyens novateurs de financer l'agriculture et la sécurité alimentaire. Des mécanismes de financement compensatoires, tels que la Facilité pour le financement des importations alimentaires (FFIA) proposée par l'OMC, offriraient aux pays les moins avancés un accès à des moyens de financement à court terme dans l'éventualité d'un renchérissement brutal des produits alimentaires et pourraient être financés par un mécanisme du type

Facilité financière internationale, ou par un impôt sur les transactions à terme sur les marchés des produits alimentaires. Les transferts de fonds des travailleurs migrants, autre nouvelle source de financement, représentent des sommes supérieures à presque tous les autres types de flux financiers allant aux pays en développement. Lors du Sommet de 2009, tenu à L'Aquila, le Groupe des Huit avait décidé de réduire de moitié, en cinq ans, le coût des services de transfert de fonds des migrants, et avait recommandé que l'impact de ces transferts sur le développement soit accru. Il faut donc mettre en évidence un lien entre les transferts de fonds des salariés et la sécurité alimentaire, en particulier en milieu rural, où le changement climatique risque d'aggraver les problèmes actuels du secteur agricole.

52. **M. Gore** (Chef du Service de l'analyse des politiques et de la recherche, Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux, CNUCED), répondant à la question du représentant de l'Argentine parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, au sujet de la proposition de créer une nouvelle architecture du développement international, dit que les rapports publiés par la CNUCED explorent les questions soulevées par le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 et comporte des propositions que les décideurs des pays les moins avancés et de leurs partenaires de développement pourraient trouver utiles. Au cours des 10 dernières années, la CNUCED a fait valoir que la coopération internationale, dans le cas des PMA, devrait viser l'augmentation de leurs capacités productives autant que la réalisation des OMD, puisque ceux-ci ne pourront être durables dans ces pays en l'absence d'une base productive plus large et d'un accroissement notable du nombre d'emplois. La CNUCED cherche également à modifier la perception que l'on a des pays les moins avancés de façon que l'on prenne en compte non seulement leurs besoins, mais également leur potentiel.

53. Le Rapport de 2010 sur les pays les moins avancés avait été publié dans l'optique de la Conférence d'Istanbul; cependant, c'était aussi un document de référence, qui ne cherchait pas à influencer le texte issu de la Conférence. Les pays les moins avancés et leurs partenaires de développement avaient pris certaines des idées que contenait ce rapport, notamment la place faite à la technologie et

aux produits de base. Cependant, la suggestion d'ouvrir un débat plus large, avant la Conférence, sur la nouvelle architecture du développement international, avancée par Sir Richard Jolly, ancien Coordonnateur principal du Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, n'a pas été appliquée. Rappelant que la nouvelle architecture envisagée comprenait à la fois des idées pratiques et des aspirations, il accueille avec satisfaction les propositions concrètes faites par l'Observateur de la Chambre mondiale de compensation pour le financement du développement et les propositions de la FAO sur des sources novatrices de moyens financiers.

54. Abordant la question soulevée par l'observateur du Comité des ONG sur le financement du développement, il dit que les pays les moins avancés peuvent se définir comme des pays à faible revenu dont les ressources humaines sont précaires et qui sont très vulnérables sur le plan économique; ainsi, ils risquent de tomber dans le piège du sous-développement. La notion de « pays les moins avancés » était structurelle et devait être distinguée du concept d'« États fragiles », concept relatif à la notion de gouvernance, bien qu'il y ait un certain chevauchement entre les deux concepts.

55. Répondant au représentant du Népal, il souligne que les analyses faites par la CNUCED et par le Comité des politiques de développement avaient montré l'insuffisance des mesures d'aide internationales. Il convient avec le représentant de l'Union européenne de l'importance du contexte national dans les pays les moins avancés, même si des mesures plus actives sont également nécessaires pour améliorer le potentiel des entreprises nationales et ainsi éviter l'émergence d'enclaves d'IED. Enfin, la CNUCED souligne l'importance de la mobilisation des ressources intérieures et de la prévention des flux financiers illicites comme le recommande le représentant de la Norvège, ainsi que l'importance de la coopération fiscale mondiale pour contrecarrer ces circuits financiers.

56. **M^{me} Crowley** (Observatrice du Conseil des entreprises pour les Nations Unies, accréditée pour le processus du financement du développement) dit que les États Membres ont étudié les moyens de financer le développement, et que la contribution des grandes sociétés multinationales devrait être prise en compte. Selon la publication *2010 Index of Global Philanthropy*

and Remittances du Hudson Institute Center for Global Prosperity, la philanthropie privée et les transferts financiers des pays développés aux pays en développement représentent près de deux fois l'aide publique et, en 2009, malgré la récession, de nombreuses grandes entreprises continuent de prévoir des dons généreux, et d'autres entreprises ont fait une place plus large au volontarisme et à d'autres formes de dons en nature pour compenser la diminution ou l'absence d'augmentation des fonds offerts. Les dons de médicaments et de fournitures médicales aux pays en développement en 2008 représentaient 7 milliards de dollars d'après les données fiscales américaines. Selon un rapport du Comité pour la promotion de la philanthropie des entreprises, les dons internationaux étaient de plus en plus une priorité pour les entreprises américaines, qui ont orienté vers l'étranger 13 % de leurs dons en 2008, contre 12 % en 2007. En 2008, le secteur de la santé, le plus important des secteurs effectuant des dons, avait orienté vers l'étranger 27 % de ces dons.

57. **M. Iziraren** (Maroc) dit qu'il ressort clairement du graphique donnant la croissance de la production entre 2005 et 2010, présenté par le représentant de la CNUCED, que les pays les moins avancés sont particulièrement vulnérables aux chocs extérieurs et se remettent plus lentement que les autres pays. Les crises économiques ont des effets à long terme sur ces pays, car ils n'ont pas les ressources financières nécessaires pour soutenir leur économie et amortir l'impact social des crises. Plus grave encore, la crise actuelle a inversé certains des progrès accomplis vers les OMD. Il est donc particulièrement important, quand on évalue les politiques économiques, en particulier celles des puissances économiques, d'évaluer leur impact non seulement sur la stabilité mondiale mais aussi sur le développement. La promotion de l'investissement dans les secteurs créateurs d'emplois, comme moyen d'aider les pays les moins avancés à diversifier leur économie, est une condition préalable à remplir si l'on veut que ces pays soient reclassés, et n'appartiennent plus au groupe des PMA, puisque la plupart d'entre eux restent fortement dépendants des exportations de produits de base, même en période de forte croissance économique. Une aide cohérente à ces pays doit donc inclure l'APD, l'aide pour le commerce, l'amélioration de l'accès aux marchés et le transfert de technologie.

58. **M. Khalil** (Égypte), réfléchissant à la question des vulnérabilités structurelles soulevée au chapitre III

de la note du Secrétaire général sur la cohérence, la coordination et la coopération en matière de financement du développement (E/2011/74), dit que l'APD est d'importance critique pour que les pays les moins avancés satisfassent leurs besoins de développement. Comme les procédures budgétaires de ces pays sont directement affectées par le versement et le calendrier des flux d'aide, les donateurs devraient définir clairement des échéances pour l'accomplissement de leurs engagements en matière d'APD et cela dès que possible. En mettant l'accent sur la performance, on aboutit à une réduction de la part de l'APD allouée aux pays les moins avancés, car leurs institutions sont fragiles et les effets de l'assistance mettent plus longtemps à se matérialiser. Pour cette raison, l'allocation d'APD à chaque pays doit répondre à ses besoins et tenir compte de ses vulnérabilités.

59. Sur la question de l'additionnalité, de la stabilité et de la durabilité à terme des nouvelles sources de financement et de l'aide pour le commerce, il dit combien il importe de rendre l'aide plus prévisible et affectée à des objectifs précis. Les donateurs devraient fournir des estimations indicatives fiables des versements et des engagements qu'ils entendent assurer, tant dans un cadre annuel que sur une base pluriannuelle. Les nouvelles sources de financement sont également une option pour accroître le volume des ressources financières fournies aux pays les moins avancés, dès lors que ces nouvelles ressources sont bien des fonds additionnels et ne remplacent pas l'APD. Ces nouveaux financements doivent être prévisibles et les fonds doivent être versés d'une façon qui respecte les priorités et les besoins propres des pays bénéficiaires. Les transferts de fonds des travailleurs sont l'une de ces sources nouvelles de financement; les pays d'origine et les pays d'accueil doivent faciliter ces transferts en en réduisant le coût de transaction. L'aide pour le commerce peut aider les pays les moins avancés à assurer leur équipement lié au commerce et améliorer leur compétitivité commerciale; il faut augmenter largement cette aide à l'intention des pays qui se sont engagés dans des programmes et des initiatives de réforme.

60. **M^{me} Ferguson** (Observatrice du Comité du développement social, accréditée par le canal d'UNANIMA International) dit que le prélèvement d'une taxe sur les transactions financières et la réduction de la déperdition de recettes publiques intérieures par la lutte contre les paradis fiscaux et la

fuite des capitaux sont deux nouveaux moyens de dégager des ressources financières stables et prévisibles pour le développement, et d'inverser les effets négatifs de la mondialisation. Une taxe de 0,05 % sur les transactions portant sur les produits dérivés et sur celles des fonds spéculatifs, par exemple, générerait près de 200 milliards d'euros dans l'Union européenne et 650 milliards d'euros dans le monde, et cela pourrait être un moyen pour le secteur financier d'atténuer un peu les souffrances qu'il a lui-même causées. Le Réseau mondial pour la justice fiscale estime que des particuliers détiennent environ 115 milliards de dollars dans des fonds extraterritoriaux, ce qui se traduit par une perte annuelle de recettes fiscales intérieures de l'ordre de 250 milliards de dollars, soit cinq fois le montant nécessaire, selon l'estimation de la Banque mondiale, pour atteindre l'OMD 1 (Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim).

61. **M. Rahman** (Bangladesh) demande comment il est possible d'obtenir une participation plus grande des pays développés pour assurer l'additionnalité, la stabilité et la viabilité à terme des nouvelles sources de financement et des flux d'aide pour le commerce, quelles options seraient susceptibles de susciter de nouvelles modalités d'allègement de la dette au profit des pays les moins avancés, et comment assurer la cohérence des politiques de financement du développement, d'aide pour le commerce et d'allègement de la dette.

62. **M. Shin Boo-nam** (République de Corée) dit que le Consensus de Séoul sur le développement pour une croissance partagée, et son plan d'action pluriannuel pour le développement, adoptés au Sommet tenu en 2010 par le Groupe des Vingt, ont recensé neuf principaux facteurs susceptibles d'assurer une croissance économique durable et sans exclusive et une meilleure capacité d'adaptation dans les pays en développement et les pays à faible revenu : ce sont l'infrastructure, l'investissement privé et la création d'emplois, la valorisation des ressources humaines, le commerce international, l'inclusion financière, la croissance accompagnée d'une capacité d'adaptation, la sécurité alimentaire, la mobilisation des ressources intérieures et le partage des connaissances. Une bonne application du Consensus de Séoul aiderait à exploiter des synergies avec le Plan d'action en cours de préparation en vue de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Son pays continuera à apporter sa contribution aux efforts du

Groupe des Vingt pour élargir la coopération pour le développement avec les pays les moins avancés afin d'assurer une croissance économique durable, inclusive et équitable à ces pays.

63. **M. Almeida** (Observateur du Brésil) dit que l'un des principaux objectifs des négociations relatives au Plan d'action d'Istanbul était de s'assurer que la moitié au moins des pays les moins avancés passerait dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Il se demande s'il y a des mécanismes susceptibles de faciliter cette transition.

64. **M. Fernández-Arias Minuesa** (Espagne) dit que la coopération Sud-Sud et l'efficacité de l'aide sont des questions transversales qui ne peuvent qu'affecter la nouvelle architecture du développement pour les pays les moins avancés. Il se demande si cette architecture s'appliquera aussi aux pays à revenu intermédiaire.

65. **M. O'Neil** (Observateur du Comité d'ONG sur le financement du développement, accrédité par l'intermédiaire de l'Organisation internationale des Marianistes) dit que la croissance de l'emploi dans les pays les moins avancés est la condition de leur développement à long terme. Il approuve la proposition de la CNUCED d'instaurer un moratoire de la dette pour les pays à faible revenu, ainsi que la proposition formulée par l'ONG Jubilé Sud d'utiliser 3 milliards de dollars qui proviendraient de la vente d'or du FMI pour accorder des prêts aux pays les moins avancés.

66. **M. Mukhtar** (Observateur de l'Indonésie) dit que selon le rapport 2010 sur les pays les moins avancés, la plupart de ceux-ci sont fortement dépendants de l'aide et qu'il y a une grave disparité entre, d'une part, leurs besoins immédiats et essentiels et, d'autre part, la perception des donateurs quant aux secteurs vers lesquels l'aide devrait être acheminée. Il serait utile de savoir comment ce fossé pourrait être comblé. Il souhaiterait aussi avoir des informations sur la façon dont la proposition de la CNUCED d'utiliser les politiques de gestion de l'aide comme instrument de responsabilisation mutuelle des donateurs et des bénéficiaires, pourraient être effectivement appliquées et comment cela aiderait les pays les moins avancés à établir leurs priorités nationales.

67. L'accès préférentiel aux marchés et le traitement spécial pour l'accès à l'OMC, accordés aux pays les moins avancés, n'ont pas réussi à stimuler leur économie ni à réduire leur marginalisation économique internationale. Il serait donc utile de savoir si cet échec

est le résultat de conditions internes dans ces pays ou de facteurs externes.

68. **M. Sipangule** (Zambie) dit que si elle visait la facilitation du commerce, l'APD serait un moyen plus efficace d'aider les pays les moins avancés à pourvoir à leurs besoins. À ce sujet, la CNUCED et l'OMC ont le mérite d'avoir reconnu la catégorie de PMA sur la base non pas nécessairement de leur revenu mais de leur fragilité et leur vulnérabilité. Il est encourageant, en outre, de voir que certains partenaires de la coopération, en particulier l'Union européenne et certains États Membres, ont accordé des dérogations spéciales aux importations venant d'Afrique. Il est indispensable d'améliorer l'infrastructure pour faciliter le commerce entre les pays africains; actuellement il est plus facile pour eux d'exporter vers l'Europe que vers leurs voisins. Il se demande si l'OMC et la CNUCED ne pourraient pas encourager les investisseurs à nouer des partenariats avec le secteur privé des pays africains pour renforcer la facilitation du commerce.

69. **M^{me} Burdloff** (France), dit que l'augmentation considérable du financement pour la catégorie des PMA ne doit pas masquer les importantes disparités qui subsistent entre eux, qu'il s'agisse d'APD, de transfert de fonds par les migrants ou de recettes commerciales, ou encore de financement extérieur. Une allocation plus équitable de l'aide est indispensable. Dans un contexte de forte croissance démographique et de vulnérabilité du tissu économique, les PMA vont devoir investir dans une économie génératrice d'emplois et plus capable de résister aux chocs exogènes qui frappent les franges les plus pauvres de la population.

70. Une approche globale du financement pour le développement (transfert de fonds par les migrants, recettes issues du tourisme, mobilisation de ressources intérieures) doit être adoptée. Il faut mettre l'accent sur les critères d'allocation de l'aide et de financement concessionnel, ainsi que sur les vulnérabilités et les obstacles structurels dont souffrent les PMA; dans le passé, on répartissait généralement les fonds sur la base de la performance passée. Il faut s'efforcer tout particulièrement de fournir un financement à long terme, stable et prévisible, notamment par des nouveaux mécanismes de financement. Certains PMA ont d'ailleurs eux-mêmes mis en place des mécanismes de financement innovants qui ont prouvé leur efficacité. Le Mali, par exemple, a institué une

contribution de solidarité sur le prix des billets d'avion et Madagascar a mis en place un programme d'échange « dette contre nature » qui aide à financer des initiatives de préservation de la biodiversité.

71. **M. Priyadarshi** (Directeur de la Division du commerce et du développement, Organisation mondiale du commerce) dit qu'une catégorie de pays dits PMA ne signifie pas que ces pays sont désignés de façon péjorative; au contraire, ils bénéficient d'un traitement préférentiel et de mesures de flexibilité figurant dans les accords de l'OMC. En fait, de nombreux autres groupes ont de leur côté demandé à bénéficier d'un classement semblable à l'OMC et dans les institutions de Bretton Woods.

72. Néanmoins, le passage à la catégorie des pays à revenu intermédiaire importe plus que cette simple catégorisation. Certains PMA qui ont revendiqué une aide pour leur permettre de sortir de cette catégorie sont maintenant hésitants, à mesure qu'ils se rapprochent du seuil. Alors que leur revenu par habitant et leur classement à l'Indicateur du développement humain se sont améliorés, ils demeurent vulnérables et préfèrent rester parmi les PMA pour conserver un grand nombre des avantages associés à ce classement. Pour écarter cette crainte, les pays qui sont sortis de cette catégorie continueront à recevoir une aide, selon le Cadre intégré amélioré pour les pays les moins avancés, pendant quelques années afin de faciliter la transition.

73. L'aide extérieure est importante pour les pays les moins avancés mais elle est plus importante encore pour les aider à augmenter leur part dans les échanges mondiaux et leurs recettes publiques intérieures, à assurer leur développement économique et social, à créer des emplois et en fin de compte à réduire leur vulnérabilité. S'agissant des modalités novatrices de financement, les pays les moins avancés devraient s'assurer que leurs besoins sont bien compris, et qu'ils sont retenus en priorité, et pour cela ils doivent répondre au questionnaire que l'OMC leur adresse tous les deux ans dans le cadre de l'Examen mondial de l'Aide pour le commerce. Enfin, il faut garder à l'esprit que l'accès à l'OMC n'est pas une panacée. Si elle permet aux pays admis d'avoir un accès plus large aux marchés, il leur appartient encore d'améliorer leurs capacités d'offre.

74. **M. Gore** (Chef du Service de l'analyse des politiques et de la recherche, Division de l'Afrique, des

pays les moins avancés et des programmes spéciaux, CNUCED) dit qu'il est généralement admis qu'une démarche intégrée, incluant la finance, le commerce et la technologie est nécessaire, que l'efficacité du financement du développement est plus importante que l'efficacité de l'aide, que le commerce est d'importance cruciale pour le succès des pays les moins avancés, que l'emploi demeure un problème majeur et que l'endettement doit retenir plus nettement l'attention de la communauté internationale. L'objectif consistant à faire « passer » 50 % des PMA dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire d'ici à 2020 est ambitieux en raison en partie du processus de ratification défini par l'Assemblée générale, qui applique différents critères pour l'entrée dans la catégorie des PMA et la sortie de cette catégorie. Comme certains des pays « passés » dans la classe supérieure ont constaté qu'ils perdaient les avantages attachés à l'appartenance aux PMA de façon à la fois brutale et coûteuse, il est important de disposer d'un mécanisme susceptible d'assurer une transition sans heurts.

75. De nombreuses études de la Banque mondiale ont montré que les dispositifs novateurs de financement étaient utilisés plus fréquemment dans les pays à revenu intermédiaire que dans les pays à faible revenu; il faut donc s'efforcer d'appliquer ces nouveaux dispositifs aux PMA. Une politique de gestion de l'aide à certains de ces pays suppose la mise en place de systèmes d'information chargés de suivre les types d'aide fournie et de mener des examens collégiaux. Néanmoins, on peut se demander si ces politiques répondent bien à l'inadéquation qui existe entre la demande des pays les moins avancés pour davantage d'aide aux secteurs productifs et à l'infrastructure d'une part, et la propension des donateurs à acheminer toujours davantage d'aide vers les secteurs sociaux.

76. La nécessité de concilier le souhait des donateurs de voir des résultats rapides avec le fait que les problèmes des PMA relèvent plutôt d'initiatives à long terme demeure un problème majeur. Après 60 ans de programmes de développement et 30 ans de programmes d'ajustement structurel et de stratégies de réduction de la pauvreté, le moment est venu de penser la question du financement du développement dans des termes entièrement nouveaux.

La séance est levée à 13 heures.